

Exercice 1994 - Ouverture de crédits d'investissement

M. LE MAIRE, Rapporteur : Depuis l'année 1986, la Ville de Besançon adopte son budget primitif au cours du premier trimestre de l'exercice auquel il s'applique. Cette procédure sera reconduite pour l'exercice 1994.

La loi d'Amélioration de la Décentralisation n° 88.13 du 5 janvier 1988 prévoit dans son article 15 que «jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption».

En conséquence, je propose au Conseil Municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 1994 divers crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours ou à la réalisation d'opérations urgentes et dont le financement est inscrit au projet de budget 1994. Le détail de ces ouvertures figure au tableau ci-après :

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1993	Crédits à ouvrir avant vote BP 1994
	BUDGET PRINCIPAL		
00200 - Cabinet - Relations Publiques 901.12/2147/00515	Éclairage public et signalisation - Autres matériel, outillage et mobilier - Domaine de la communication		78 000
00300 - Communication 901.9/233/00515	Autres équipements de voirie - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la communication		60 000
30000 - D.G.S.T. 910/130/91010	Programme pour l'État, les établissements publics nationaux, etc. - Parc scientifique - ENSMM - Subventions d'équipement		4 500 000
30300 - Études et Travaux 901.11/233/86010	Ouvrages d'art - Travaux de voies et réseaux - Tunnel sous la Citadelle	10 000 000	4 000 000
901.10/233/00508	Voirie proprement dite - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la voirie	4 300 000	450 000
908.0/235/91010	Opérations d'aménagement - Autres travaux communaux - Parc scientifique - ENSMM	1 200 000	700 000
* 910/130/90014	Programme pour l'État, les établissements publics nationaux, etc. - Subvention d'équipement - Voie de desserte et contournement des Mercureaux		1 200 000
* 910/130/93005	Programme pour l'État, les établissements publics nationaux, etc. - Subvention d'équipement - RN 57 entre RD 75 et ZAC Valentin	11 000 000	400 000
* 910/130/90015	Programme pour l'État, les établissements publics nationaux, etc. - Subvention d'équipement - Voie de desserte et contournement Rocade Ouest	1 000 000	500 000
* Préfinancement des dépenses qui sont désormais de la compétence du District du Grand Besançon dans l'attente de la mise en place de son premier budget.			

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1993	Crédits à ouvrir avant vote BP 1994
30900 - Électricité- Chauffage			
900.1/232/00517	Service d'Incendie - Travaux de bâtiments - Domaine de la sécurité	35 000	8 500
901.12/233/89039	Éclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Conformité et centralisation du réseau éclairage public	1 200 000	300 000
901.12/233/89040	Éclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Extension et modernisation du réseau éclairage public	1 350 000	300 000
902.7/232/89041	Réseaux câblés - Travaux de bâtiments - Installations téléphoniques intérieures	120 000	30 000
908.6/232/00510	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	500 000	125 000
908.6/232/81009	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations électriques	200 000	50 000
908.6/232/81010	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations de chauffage	100 000	25 000
908.6/232/84005	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Télématique pour la gestion des chaufferies	150 000	35 000
903.93/232/94015	Service culturel - Travaux de bâtiments - Centre polyphonique - Réaménagement		100 000
32000 - Parc Auto Déchets			
901.0/2147/00511	Équipement en moyens techniques - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériel divers	1 750 000	300 000
901.0/2150/00511	Équipement en moyens techniques - Matériel de transport routier - Domaine du parc automobile et matériel divers	5 300 000	300 000
906.90/2147/83006	Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Fondes de renouvellement UIOM	2 840 000	710 000
33000 - Bâtiment			
900.0/2140/00510	Services administratifs - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de l'administration	200 000	50 000
900.0/232/89134	Services administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	550 000	100 000
* 900.1/232/00517	Service d'incendie - Travaux de bâtiments - Domaine de la sécurité	444 000	50 000
903.1/2142/00502	Écoles du premier degré - Mobilier et matériel scolaires - Domaine de l'enseignement	100 000	50 000
903.1/232/00502	Écoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Domaine de l'enseignement	1 700 000	360 000
903.59/232/86004	Autres équipements de sports et de jeunesse - Travaux de bâtiments - Piscine patinoire à Planoise	18 000 000	2 000 000
903.63/232/94014	Bibliothèques - Travaux de bâtiments - MPT Palente		100 000

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1993	Crédits à ouvrir avant vote BP 1994
Bâtiment (suite)			
903.64/232/93034	Salles de spectacles - Travaux de bâtiments - Rénovation du Théâtre		500 000
903.91/232/93025	Vie associative - Vie des quartiers - Travaux de bâtiments - Maison de Quartier Saint-Claude	150 000	100 000
906.4/2147/00511	Ateliers municipaux - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	540 000	100 000
906.4/232/76128	Ateliers municipaux - Travaux de bâtiments - Ateliers municipaux	550 000	300 000
908.6/2144/00510	Ensembles et groupes immobiliers - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de l'administration	65 000	20 000
908.6/232/00510	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	650 000	250 000
908.6/232/85015	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Maîtrise de l'énergie - Intervention sur le bâti	500 000	100 000
908.6/232/88004	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Fort de Planoise - Restructuration et aménagement		100 000
908.6/232/92037	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Interventions dans le domaine de la sécurité		150 000
908.6/232/94019	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Démolition de bâtiments - Gestion active du patrimoine		100 000
35000 - Voirie			
901.10/2331/00508	Voirie proprement dite - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la voirie	3 000 000	800 000
45020 - Bibliothèque Municipale			
903.61/2141/89032	Bibliothèques - Mobilier et matériel culturels - Ouvrages	50 000	19 100
52010 - Musée des Beaux-Arts			
903.61/235/00509	Musées - Autres travaux communaux (restauration d'oeuvres d'art) - Domaine de la culture	240 000	70 000
903.61/2141/00509	Musées - Mobilier et matériel culturels - Domaine de la culture	20 000	10 000
56000 - Corps Protection Incendie			
* 900.1/2144/00517	Service d'incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité	495 931	40 000
* 900.1/2147/00517	Service d'incendie - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la sécurité	197 336	20 000
* 900.1/2150/00517	Service d'incendie - Matériel de transport routier - Domaine de la sécurité	380 000	50 000
	Autres crédits hormis ceux inscrits au chapitre 925 (crédits afférents au remboursement de la dette)	67 452 182	
	Total Budget Principal	136 329 449 x 25 %	19 610 000
	Limite des 25 %	34 082 362	

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1993	Crédits à ouvrir avant vote BP 1994
	BUDGET ASSAINISSEMENT		
30800 - Assainissement			
893/2154/00513	Matériel industriel - Domaine de l'assainissement	160 200	40 000
893/2183/00513	Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de l'assainissement	250 000	62 500
893/2315/00513	Installations techniques, matériel et outillage industriel - Domaine de l'assainissement	1 000 000	250 000
893/2315/86800	Installations techniques, matériel et outillage industriel - Travaux neufs - Grosses réparations à la station	1 000 000	250 000
893/2315/80800	Installations techniques, matériel et outillage industriel - Travaux divers station (télécommande)	500 000	125 000
893/2315/93033	Installations techniques, matériel et outillage industriel - Station d'épuration Port Douvot - Cogénération thermique et électrique		100 000
	Autres crédits hormis ceux afférents au remboursement de la dette	11 857 900	
	Total Budget Assainissement	14 767 900 x 25 %	827 500
	Limite des 25 %	3 691 975	
Total général des crédits d'investissement du BP 1994 voté par anticipation			20 438 100

* Préfinancement des dépenses qui sont désormais de la compétence du District du Grand Besançon dans l'attente de la mise en place de son premier budget.

M. NACHIN : Je voterai contre l'ouverture de crédits d'investissement concernant la voie de desserte et de contournement comme vous dites, l'autoroute des Mercureaux comme je dis. Comme maintenant tout le monde dit «l'autoroute des Mercureaux» et «l'autoroute des Montboucons», je crois qu'il faut que cela entre dans nos vocabulaires puisqu'il s'agit réellement d'une autoroute qui pénétrera dans Besançon et qui, contrairement à ce que vous prétendez et à ce que prétend votre Adjoint Bernard RÉGNIER en particulier dans le dernier numéro de BVV, ne sera pas une voie de contournement mais une pénétrante. Il y a là 1 200 000 F pour la voie des Mercureaux et 500 000 F pour la rocade Ouest, je pense que si l'on est opposé à ce projet absolument insensé à notre époque, je crois qu'on ne peut pas voter ces crédits.

M. LE MAIRE : Nous notons votre opposition sur ce point-là.

M. TOURRAIN : Je voudrais aussi apporter une contribution à l'histoire du Conseil Municipal dans cette affaire des Mercureaux, enfin du petit contournement. L'Adjoint qui est maintenant un zélé défenseur de ce petit contournement, en 1988 avec ses collègues communistes avait voté contre. Je crois qu'il a changé d'avis.

M. LE MAIRE : Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, vous savez bien.

M. RÉGNIER : Vous vous trompez de «RÉGNIER», Monsieur TOURRAIN, il s'agissait de Jacques REIGNEY (rires).

M. PIERLOT : C'était juste pour dire que nous n'avons pas changé d'opinion et que je n'ai pour autant pas l'impression d'être un imbécile. Nous ne voterons donc pas pour la voie des Mercureaux mais nous continuons à penser qu'il faut une voie de desserte pour Besançon et nous voterons les crédits pour cette voie de desserte mais simplement pour Besançon. Maintenant il reste à réfléchir effectivement sur la voie de desserte de Besançon qui pourrait peut-être être revue.

M. NACHIN : Je voulais simplement dire qu'il y a un vote, qu'on ne comptabilise pas seulement mon opposition (rires).

M. LE MAIRE : Merci de m'apprendre mon métier. J'avais noté l'opposition de M. NACHIN sur une ligne du rapport n° 9/e.

M. TOURRAIN : Je n'ai rien vu dans ces imputations, puisque c'est l'autorisation d'ouvrir le quart je crois des autorisations de crédits concernant les programmes que vous avez envisagés de lancer sur le Théâtre Municipal, la Citadelle, c'est-à-dire les travaux d'équipement et d'aménagement et sur le Musée du Temps. Est-ce que nous aurons droit à une mouture des crédits d'investissement autres que celle-là ?

M. LE MAIRE : Pas à ma connaissance. Tout cela est préparé par les services en leur demandant de quels crédits ils auront besoin...

M. TOURRAIN : Les services ont bon dos ! Ils sont commandés par les politiques.

M. LE MAIRE : Nous demandons à chacun des services concernés de bien vouloir nous proposer les crédits dont il aura besoin dans l'attente du vote du budget en mars prochain. J'ai vu quand même 500 000 F il me semble, à la page 3 pour la rénovation du Théâtre.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions :

- à la majorité (10 Conseillers votant contre) en ce qui concerne les lignes budgétaires 910.130/900014 code service 30300 et 910.130/90015 code service 30300,
- à l'unanimité pour l'ensemble des autres crédits.